

25 juin 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée aux parents de Gilad Shalit, un soldat israélien en captivité à Gaza depuis quatre ans, pour les assurer du soutien de la France pour le faire libérer.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris connaissance de votre dernière lettre et que j'y réponds à quelques jours d'un bien triste anniversaire : celui de la quatrième année de captivité de votre fils Gilad.

Comme tous les Français, je suis indigné qu'un homme puisse être ainsi privé de liberté mais aussi - sauf à de trop rares exceptions - de tout contact avec sa famille et ses amis. Un tel traitement, qui manque totalement d'humanité, ignore les principes universellement reconnus s'agissant des prisonniers, en premier chef le droit de visite du Comité International de la Croix Rouge. Aucune situation, fut-elle celle que connaissent les habitants de Gaza, ne peut justifier pareille épreuve imposée à une personne et à sa famille.

Je comprends l'inquiétude que vous exprimez concernant les récentes mesures d'allègement du blocus de Gaza au regard du sort de Gilad. Je suis pourtant convaincu qu'il ne faut pas perdre espoir. D'une part parce qu'on ne peut miser sur les privations endurées par une population pour obtenir une libération qui, en tout état de cause, aurait dû avoir eu lieu depuis longtemps. Mais surtout parce que, comme vous le soulignez, c'est la négociation menée depuis plusieurs mois par diverses parties qui contient les véritables éléments permettant d'obtenir la libération de Gilad.

Les termes du règlement qui a été proposé demeurent - indépendamment des évolutions qui peuvent concerner d'autres aspects relatifs à Gaza. La France s'est constamment et concrètement impliquée pour que cette démarche aboutisse. Tel n'a pas été encore le cas à ce jour mais nous ne baisserons jamais les bras. Nous ne ménagerons aucun effort pour obtenir la mise en oeuvre de la solution qui a été élaborée. Il faut sortir de l'impasse pour que Gilad retrouve les siens.

Je mesure la lassitude, la colère ou l'incompréhension que, jour à après jour, depuis le 25 juin 2006, vous ressentez. La dignité dont vous avez fait preuve, votre courage et votre action de tous les instants ont été exemplaires. Vous pouvez être fiers de vous et de votre fils, comme nous le sommes de Gilad et de ses parents.

Soyez assurés que nos pensées sont constamment avec vous et avec Gilad, notre compatriote, et qu'à aucun moment nous ne relâcherons l'effort qui, nécessairement, aboutira.

En attendant ce jour que je souhaite très proche, je vous dis toute ma solidarité et mon affection et, avec ma très vive sympathie, vous prie d'agréer, Chère Aviva, Cher Noam, l'expression de ma considération distinguée.